



MEMBRE DE



contact@capen71.fr

18/01/2020

COMMUNIQUE

VERALLIA CHALON S/S

Ex ST GOBAIN

RASSEMBLEMENT DE SOUTIEN AUX LANCEURS D'ALERTE DE LA CGT

LUNDI 20 JANVIER 2020

à partir de 9h sur le site

Le droit d'alerte des citoyens et salariés doit être protégé

En Bourgogne Franche-Comté il y a 29 sites SEVESO seuil haut et 40 sites seuil bas qui présentent des risques pour la santé publique et l'environnement. Il faut y ajouter de nombreux sites industriels problématiques présentant des dangers comme VERALLIA (1)

La surveillance actuelle de ces sites est en sous-effectifs et manque de moyens pour garantir la sécurité publique et la transparence de l'information sur les risques. L'Etat vient de diminuer ces moyens pour ne pas nuire à la « compétitivité ».

La pollution par l'AMIANTE a été le pire scandale sanitaire du siècle dernier en étant responsable de milliers de morts : sa dangerosité a été niée pendant plus de 50 ans par le lobby ETERNIT avec la complicité des autorités sanitaires (2). La confiance n'est plus de mise.

Après 2 incendies en 2019, la vigilance s'impose et ne peut se contenter du « pas de danger » de Verallia et de la préfecture.

(1) L'amiante est interdite depuis le 1^{er} janvier 1997 – art L.231-7 du Code du travail

(2) Lire « L'affaire de l'amiante » par Roger LENGLET – Ed. La Découverte – Liens : ANDEVA et CAPER Bourgogne

LES ENJEUX DE SANTE PUBLIQUE SONT PLUS IMPORTANTS QUE LES PROFITS

LA POLLUTION DE L'AIR FAIT DEJA DES MILLIERS DE VICTIMES